

**Extrait N° 17 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 17 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mil dix, le dix sept septembre à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **9 septembre 2010** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **22**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel* - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles – M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - M. SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent - M. GRONDIN Jacki

Absent : Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme BAILLIF Line - Mme LAMOLY Viviane a donné mandat à M. MONDON René - M. FRINGUE Mickaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. CLOTAGATIDE Vincent comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

- **M. DENNEMONT Jean Daniel est arrivé à la séance à 18h20.**

& &
&

AFFAIRE N° 17 / Intercommunalité

- **Commission Locale d'évaluation des charges transférées**
- **Désignation d'un représentant**

Suite à l'adhésion de la Commune à la CIVIS, l'évaluation des charges transférées à l'EPCI doit être définie et arrêtée par une commission.

Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Le conseil municipal est invité à désigner un représentant titulaire et un suppléant pour la Commune.

Le Maire propose la candidature de **M. Alex BENARD** comme titulaire et **M. Michel DENNEMONT**, comme suppléant.

Invité à se prononcer, le conseil municipal, à la majorité absolue (**1 abstention : M. Jacky GRONDIN**), désigne **M. Alex BENARD** comme **titulaire** et **M. Michel DENNEMONT**, comme **suppléant**, pour siéger au sein de la **Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CIVIS**.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,